

Compte rendu d'activité, CAP 2 du 11/07/2014

La CAP 2 s'est réunie le vendredi 11 juillet 2014 pour examiner les tableaux de mutation au 1er septembre 2014 concernant les deux filières.

Pour commencer, nous avons lu une déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe.

Les demandes ont été examinées filière par filière.

- Dans la Filière Fiscale, le mouvement est le suivant :
 - M VERNIERES Jean-Claude (SIE Millau) est affecté à la FIE Millau
 - Mme ALBORE Viviane (SIE Aubenas) est affectée au SIE de Millau
 - Mme VIEILLEDENT Florence (SIP-SIE Millau) est affectée au SIP de Saint-Affrique
 - Mme CINQ Maryse (PRS Rodez) est affectée au SIE Rodez
 - Mme NOGARET Cécile (SPF Rodez) est affectée au PRS de Rodez
 - M ALARY Marc (SIP Rodez) est affecté au SIP de Rodez

- Dans la Filière Gestion Publique, le mouvement est le suivant :
 - M LEIDWANGER Patrice (SIP Espalion) est affecté à la Trésorerie d'Espalion
 - M ASTOLFI Robert (DRFIP Paris) est affecté à la Trésorerie d'Aubin
 - M PONS Richard (T d'Aubin) est affecté à la Trésorerie de Montbazens
 - Mme TRIADOU Sylviane (T d'Aubin) est affectée à la Trésorerie d'Aubin
 - M BERNARD Alexandre (Deux Vallées) est affecté à l'Hôpital (Rodez)

Pour mémoire, voici la liste de ceux qui ont été affectés directement par la CAP Nationale : Mme CADARS Nathalie (Direction), Mme ROMIGUIERE Florence (Direction), M BREFUEL Ghislain (Edra département), M JEANNETEAU Jean-Claude (SPF Villefranche de R), M LESUEUR Bertrand (SPF Rodez), Mme MALRIC Nancy (SPF Rodez).

Au final plusieurs demandes restent insatisfaites. Nous dénonçons aussi le seuil d'entrée fixé par la centrale sur le département cette année : il fallait être contrôleur principal 6e échelon pour la filière gestion publique et contrôleur 2e classe échelon 8 pour la filière fiscale. Un tel seuil a eu une conséquence dramatique pour un collègue sur le département. L'agent est très pénalisé ainsi que le poste.

Rappelons que cette année, 3,9 postes sont vacants sur notre département.

Concernant le vote, nous nous sommes abstenus au motif que bien des services resteront en souffrance et tous les collègues n'ont pas obtenu satisfaction. Le droit de promotion est mis à mal au vu de la difficulté de retourner dans son département et nombre de postes restent vacants.



Les représentants FO en CAP 2 : Anthony GEMARIN et Philippe TOURNIE